



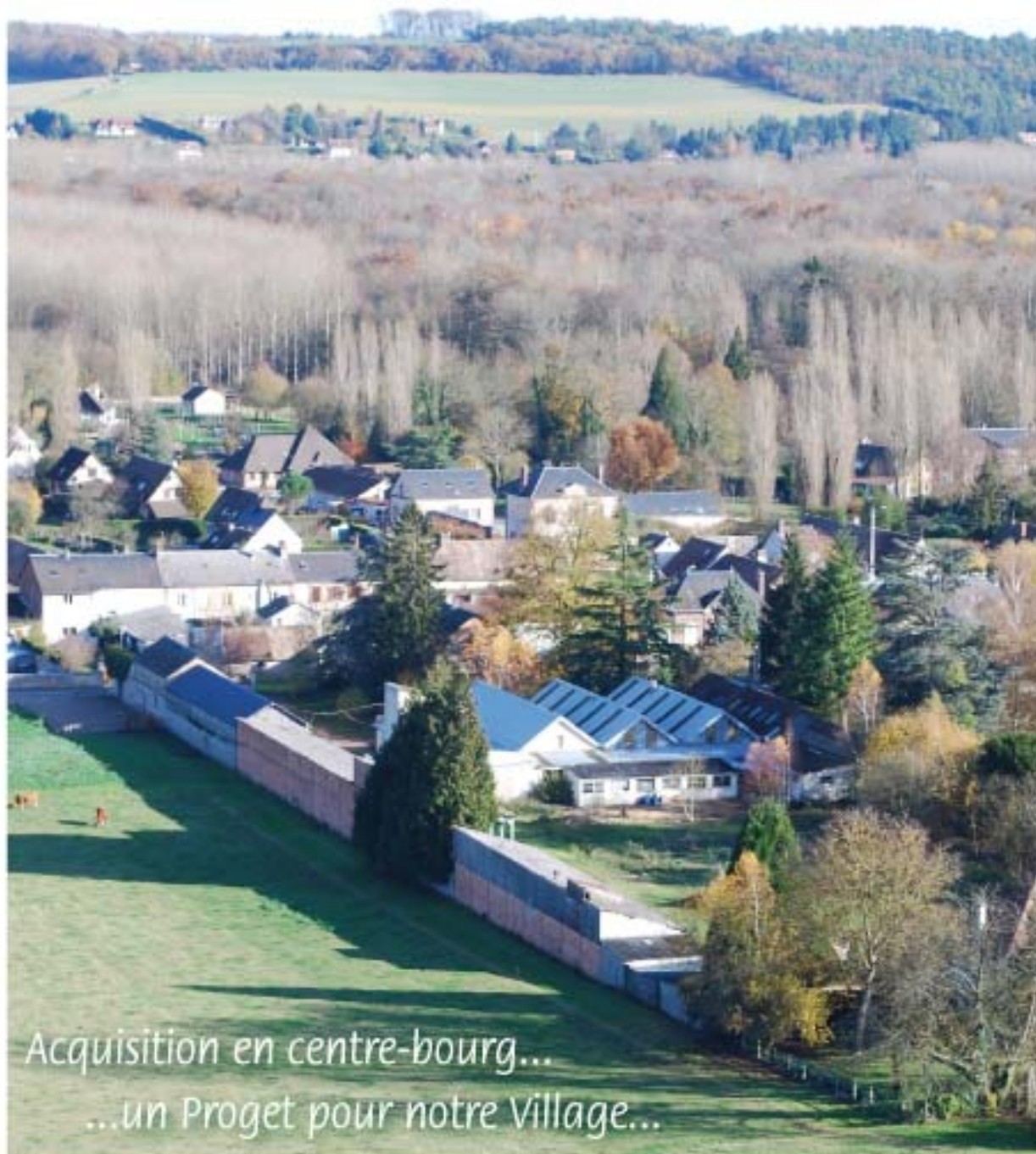
Fontaine

COMFARINO



informations

Bulletin municipal - Hiver 2011



Acquisition en centre-bourg...
...un Proget pour notre Village...

sont actuellement à l'étude.



Aménagement « Ancienne Usine »

Cet espace acquis fin 2010, d'une surface de 5027 m² dans un secteur non inondable du centre-bourg est idéalement placé : en liaison directe avec la colline des Traquecins propriété communale.

La création prochaine d'une porte vers la prairie va permettre un accès direct par le chemin piéton.

Ce site présente un potentiel important pour nos activités. Nous allons maintenant sans précipitation affiner les projets en restant à votre écoute. Dans le cadre de sa réflexion, le Conseil engagera une large consultation auprès des habitants, en y associant les collectivités territoriales pour réaliser à terme des structures répondant à nos besoins.

Opération de Sécurité

Un double but au niveau du cimetière :

- la réduction de la vitesse dans la rue des forêts jusqu'au croisement de la RD 71 (rue de la Poste / rue de l'Ancienne Forge).
- l'aménagement paysager de l'espace autour du cimetière est en cours de réalisation.

En 2011, le lancement de l'appel d'offres devra permettre l'obtention des subventions du Conseil Général en 2012.

Création d'une Aire de Loisirs

Elle sera constituée des structures qui répondent à nos besoins sur un terrain communal à définir : aire de jeux pour les petits, terrain multisports pour les plus grands, et si l'intérêt est confirmé et le financement assuré : un terrain de boules, un terrain de tennis.

Cette structure permettra de créer un lien social et intergénérationnel entre tous les Jovifontains et Jovifontaines.

Aménagement Carrefour

Création à l'intersection de la rue de la Poste et du chemin des Sources, d'un « stop » et d'un « céder le passage » pour réduire la vitesse rue de la Poste, en expérimentation jusqu'à l'été. Vos remarques seront souhaitées et bienvenues au cours de celle-ci.

Le mot du maire

Ces projets à court et moyen termes seront programmés en fonction de nos capacités financières avec la volonté de ne pas alourdir la pression fiscale communale.

Tous ces projets doivent ainsi faciliter la vie du village sans en affecter les qualités.

Nous tiendrons également toute notre place au sein de la CAPE pour obtenir des avancées significatives aux services des Jovifontains.



Votre participation, votre implication dans le déroulement de ces projets sont nécessaires.

Je souhaite connaître :

- **vos ressentis** sur le test « Stop rue de la Poste ».
- **vos besoins** pour « l'Aire de Loisirs ».
- **vos avis** sur la présentation des aménagements de « l'Ancienne Usine » après les phases de mise en sécurité-conformité et d'élaboration des études.

A cette fin, des questionnaires vous seront distribués, en temps utile, pour recevoir : vos ressentis, vos avis, vos besoins.

2011, année de mi-mandat, doit voir la concrétisation des études élaborées par les commissions du Conseil Municipal.

Notre cadre de vie, notre environnement appréciés de tous seront préservés et améliorés avec la réalisation de ces projets.



PPRI Plan de Prévention du Risque Inondation « Enquête Publique du 28 janvier au 4 mars »

L'Enquête publique a finalisé le travail des services de l'état qui nous avait été présenté en réunion publique le 17 septembre 2010. Dès son approbation, ce plan formatera notre urbanisme dans les secteurs inondables du village : « de la RD 71 au Rosey » en y incluant l'Aulnaie. Des contraintes par habitation, dont :

- ✓ une seule extension habitable de 20 m² maximum
- ✓ un seul garage nouveau de 20 m² maximum
- ✓ un seul abri de jardin limité à 10 m²

et l'obligation de mise en conformité « inondation » des circuits électriques des habitations au plus tard 5 ans après approbation du PPRI.

Le PPRI imposera à court terme une révision du Plan Local d'Urbanisme communal. **Pour votre information le règlement et la carte de zonage sont téléchargeables sur notre site communal : www.fontainesousjouy.fr**

Pour déterminer la carte des aléas, la **crue de référence** a été prise égale à la crue centennale de janvier 1841. Les plus fortes crues connues depuis celle-ci sont : Février 1881, Novembre 1930, Décembre 1966, Février 1979, Janvier 1995 (-30 cm par rapport à 1841), Décembre 1999 et Mars 2001.



SCOT Schéma de Cohérence Territoriale de la CAPE « Enquête Publique du 14 mars au 14 avril inclus »

Il est un outil de mise en cohérence des politiques d'aménagement du territoire en matière d'habitat, d'infrastructures, de déplacements, d'implantations commerciales et de protection de l'environnement.

Son but est de définir l'évolution d'un territoire donné dans une perspective de développement durable. Il s'agit donc d'un projet d'aménagement et de développement qui doit intégrer les dimensions sociales, économiques et environnementales locales.

Il complète les orientations de notre PLU et intègre les prescriptions du « Grenelle de l'Environnement » :

- ✓ limitation de la surface des parcelles constructibles à 1000 m² en milieu rural
- ✓ construction des habitations en limite de propriété, le long de la voirie
- ✓ maintien des surfaces destinées à l'agriculture
- ✓ réduction du développement des hameaux
- ✓ préservation de l'environnement

Il prend en compte les orientations de la charte paysagère de la CAPE (aménagement paysager des entrées de villages et des zones à urbaniser...). **Le dossier, avec le registre des avis, est en consultation en mairie.**

La Voirie : Rue de la poste

Après l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques, les anciens poteaux ont été enlevés en septembre.

La réhabilitation des trottoirs qui devait suivre, a été reportée au printemps à cause des intempéries de novembre et décembre.

Ruelle de l'encens

Le nouveau revêtement de la route a été déposé en octobre.

Les Chemins

Chemin 23, dit des étangs de l'Aulnaie

Placé dans son nouveau bornage, il a été engazonné en septembre.

Malheureusement sa pousse a été fortement perturbée par le passage de véhicules à moteur qui l'ont endommagé. Cela a nécessité l'installation de barrières pour en interdire la circulation.

Chemin des Paquaux aux Oriots

Son état actuel ne permet son pas utilisation. Il a été endommagé par une entreprise cet automne qui engagera sa réflexion au printemps prochain. Il faut rappeler que la circulation des véhicules à moteur est interdite sur ce chemin, et sur l'ensemble de la forêt de La Ronce (arrêté et panneau d'information implanté).

Aménagements des terrains autour du cimetière

Les broussailles et les ronciers du terrain communal, autour du cimetière, ont été retirés cet hiver.

La réhabilitation des murs est prévue au printemps.

Le Conseil prévoit également la création d'un chemin piétonnier qui permettra de relier cet espace à la rue de l'avenir.

Bois de la ville de Paris

A la demande de l'office National des Forêts, qui nous assiste dans la gestion des parcelles communales, la coupe des arbres dangereux (morts, vermoulus...) est engagée pour assurer la sécurité des promeneurs.

Travaux sous la neige

Dès fin novembre Jean Michel Jouen chevauchait son « tracteur-saleuse » dans nos rues. Mais les chutes de neige exceptionnelles des 17 et 18 décembre ont nécessité le renfort de Luc Hébert et Dominique Lamboy avec leurs tracteurs transformés en « chasse-neige » qui furent rejoints par quelques riverains.



Evolution du site de « l'ancienne usine » à travers les générations et les diverses activités...

1874 La maison LION Père & fils est fondée en 1874. Elle utilise les facilités de communication créé par la ligne de chemin de fer qui dessert Fontaine en 1873 et facilite ainsi le transport du bois en grumes. L'installation dans une fosse d'une machine à vapeur destinée à entrainer les scies à ruban conduit également à la construction d'une cheminée en briques de 25 m de haut... Cette cheminée sera détruite en 1956.



1910 Ernest MOREL reprend l'activité de la Scierie mécanique, pour développer l'activité et par manque de place, il soumet au Conseil Municipal un projet « à effet d'occuper la place du lavoir comme lieu de dépôt de bois » emplacement actuel de la salle communale et du parking. Le Conseil, après en avoir délibéré, autorise cette location pour une durée de 12 ans.

1911 La gare de Chambray – Fontaine-sous-Jouy « reçoit une quantité relativement considérable d'arbres en grume destinés à la scierie mécanique de M. Morel... que l'enlèvement de ces arbres est rendu extrêmement long et pénible par suite de l'absence d'une grue à cette gare... Que des accidents assez graves peuvent se produire par suite de l'insuffisance des moyens dont on se sert pour le déchargement »... Le Conseil Municipal est sollicité le 27 avril 1911 afin « d'intercéder auprès des pouvoir compétents pour obtenir qu'une grue soit établie à bref délai » ce qui fut fait proche d'un hangar à l'emplacement actuel du terrain de sport.

1930 Acheminées vers la scierie depuis la gare, les grumes sont transformées par sciage, tronçonnage, façonnage... pour :

- Menuisiers, ébénistes, charpentiers, charrons et tonneliers.
- Spécialité « emballages », caisses à plateaux pour filatures et tissages.
- Manches à balai cylindrique en toute essence.



1941 Ernest Charles Morel décède le 15 août. L'ancienne maison Morel est reprise par la SCIERIE GEORGE géré par Jean George qui maintiendra la production pendant la seconde guerre mondiale.

1947 PARQUETS-SCIAGES société dirigée par Philippe GOEBBELS d'origine belge reprend l'activité, il cédera l'usine 1950 à la société : Le Bois Normand.

1950 Le Conseil Municipal du 23 décembre 1950 charge « M. René Leblanc de consulter le nouveau propriétaire de la scierie, le Bois Normand, pour connaître les conditions dans lesquelles il pourrait se charger de la fabrication pour la commune d'un chasse-neige »... La société Le Bois Normand est mise en faillite le 10 décembre 1953, cette mise en liquidation met fin à l'activité de la scierie.



1956 Le 2 février 1956 la SCI DE FONTAINE-SOUS-JOUY devient propriétaire grâce à une surenchère sur adjudication. M. Fernand CARRA (ancien maire de Jouy de 1959 à 1965) et M. Robert PICON propriétaire de la SCI implante sur le site la SOGACEF (Société de gérance des Ateliers de Construction Electrothermique).

Cette société fabriquait tous types de résistances électriques pour l'industrie y compris l'électroménager. L'usine employait dans les années 60 une quarantaine de personnes majoritairement des Jovifontains et Jovifontaines, dans les années 70 une centaine de personnes dont une partie arrivait sur le site par un autocar affrété depuis Evreux.



Le pot de départ en vacances de juillet 1993 ne laisse pas présager le triste retour de septembre qui laisse l'ensemble du personnel sans salaire jusqu'à la liquidation de novembre.

L'évolution des mises en œuvre techniques des résistances électriques a conduit en 1988 à la construction de la tour de 4 niveaux et à l'adaptation dans certains ateliers.



2001 M. LEVILLAIN et Mlle LEVOIR ont acheté à la SCI de Fontaine-sous-Jouy créée en 1956, l'usine le 13 Avril 2001. Ce site était resté à l'abandon depuis la liquidation de la SOGACEF en 1993.

M. Levillain et Mlle Levoir ont développé des activités associatives :

- artistiques : ils ont réalisé des cours et des stages de sculpture, modelage, poterie.
- champêtres : ils avaient créé un potager et un poulailler communautaire.



2010 Lors de la réunion du Conseil Municipal du 21 octobre 2010 : « le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à engager la procédure d'acquisition amiable avec le propriétaire de ce bien »

Le Maire, Jacques Pouchin, a signé l'acquisition par acte notarié le 8 Janvier 2011.



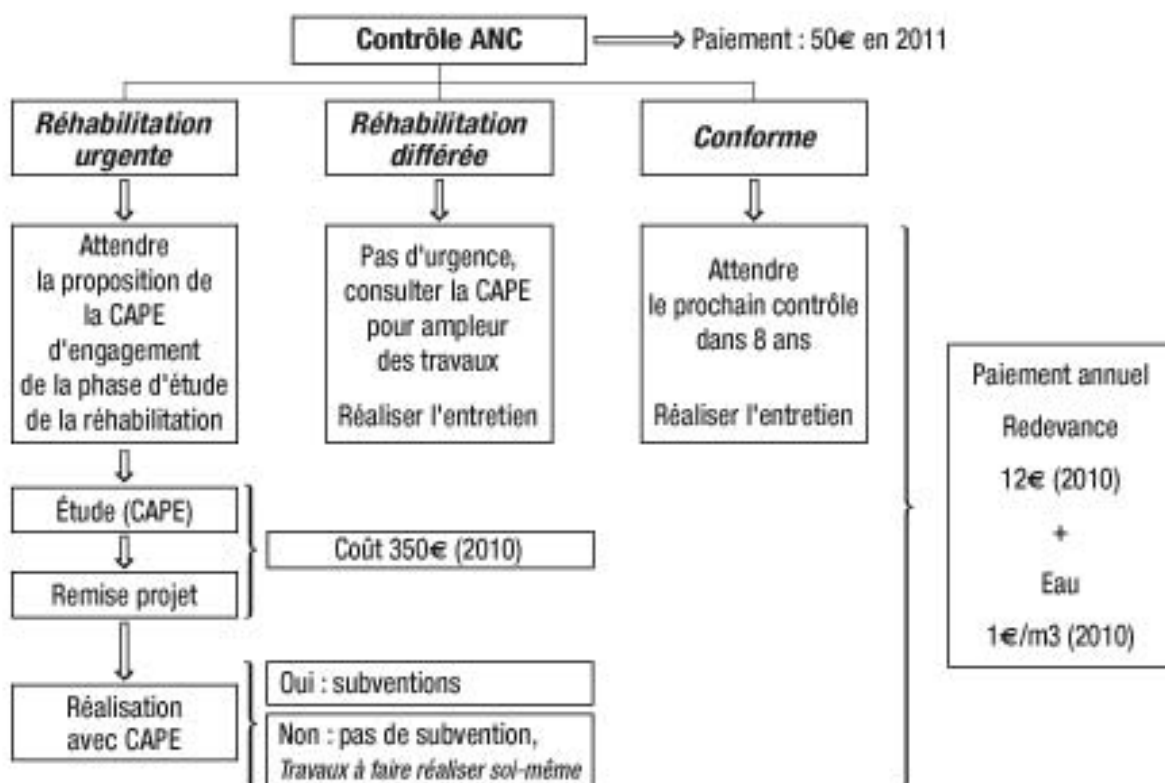
Le Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC) a présenté devant une centaine d'habitants la procédure de contrôle de nos dispositifs. Ces contrôles de « bon fonctionnement » se dérouleront de mars à juin, pour les habitations n'ayant pas été contrôlées depuis 2005 environ.

Après cette phase, à mi-année, nous posséderons un diagnostic qui classera notre dispositif en :

- ✓ réhabilitation urgente, pour celui présentant un risque de pollution important
- ✓ réhabilitation différée, pour celui présentant un risque faible
- ✓ conforme

La loi impose la réhabilitation dans les 4 années qui suivent le diagnostic. Mais seule une réhabilitation réalisée sous maîtrise d'oeuvre de la CAPE, donc subventionnée aujourd'hui à 70% par l'Agence de l'eau et le Conseil Général, permet d'amortir ces travaux avec un coût d'assainissement équivalent au coût de l'assainissement collectif (environ 2€/m³ d'eau consommée) ; des prêts à taux « zéro » peuvent compléter le financement.

Le processus qui se déroulera ensuite, est décrit ci après :



T.A.D Transport à la demande

Depuis le 1^{er} janvier, grâce au TAD, nous pouvons aller à Pacy-sur-Eure et à la gare de Vernon sur simple appel, la veille, au **0 80027 27 00** *appel gratuit depuis un poste fixe.*

	Pacy sur Eure stade, gare routière, zone commerciale			Vernon gare routière, gare SNCF		
Arrivée à	9h15	11h00	14h00	7h00	10h30	14h00
Retour de	11h30	13h30	18h00	12h30	16h00	19h30

Ces horaires ne permettent de réaliser qu'un aller et retour par jour pour Evreux, avec le bus du Conseil Général et une attente de 55 mn à Pacy-sur-Eure, pour compléter le trajet aller/retour du mercredi et du samedi des bus du Conseil Général.

Fontaine sous Jouy - Evreux (Gare routière)

Aller			Retour			
Arrivée à Pacy	9h15	TAD 2 €	Départ Evreux	12h20	17h10	Bus CG 2 €
Départ Pacy	10h10	Bus CG 2 €	Arrivée Pacy	12h40	17h30	
Arrivée Evreux	10h40		2 €	Départ Pacy	13h30	18h00
<i>Mercredi Samedi</i>			<i>Mercredi Samedi</i>			
Fontaine	13h37	Bus CG	Evreux	18h15		Bus CG
Evreux	14h00	2 €	Fontaine	18h40		2 €



Fiscalité



CAPE : la décision de ne pas créer une fiscalité mixte prise par le Conseil Communautaire du 14 décembre 2009, a été modifiée lors de sa séance du 27 septembre 2010, à une voix de majorité.

La CAPE a donc mis en place cette nouvelle taxe qui s'appliquera à l'ensemble des ménages du territoire. Son taux sera déterminé lors de l'élaboration du budget 2011. Pour information, l'estimation de 2009 représentait une somme d'environ 70 € par ménage.

Commune : depuis mi-février, la commission des finances élabore le budget qui sera débattu lors du Conseil Municipal du 31 mars, en présence de Mme la Perceptrice de Pacy. Une ligne directrice guide ces travaux, la maîtrise du budget avec la prise en compte de la stabilisation, voire de la baisse, des dotations de l'Etat.

Brûlage



Extraits de *L'arrêté préfectoral du 14 décembre 2010*

- Privilégier la valorisation par le compostage, le broyage, le dépôt en déchetterie et point vert.
- Brûlages de déchets végétaux secs, **autorisés seulement du 15 octobre au 15 mars** dans les communes de moins de 2000 habitants, **à plus de 50 m des maisons**. Ils doivent être allumés par vents inférieurs à 30 km/h, à partir du lever du jour et achevés à l'arrivée de la nuit.

Les fumées ne doivent pas atteindre habitations et routes.

- Sont interdits : brûlage de tontes, d'herbes, de souches d'arbres de résineux, de déchets ménagers.

Du 15 mars au 15 octobre, il est interdit de fumer à toute personne et d'allumer un feu, à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 m des bois.

L'arrêté sera affiché sur nos panneaux et accessible sur notre site internet. Il régit le brûlage des déchets végétaux dans le département pour les particuliers, les professionnels et les agriculteurs.

Chevaux



Propriétaires de chevaux :

les gendarmes nous informent que devant le nombre important de leurs interventions relatives aux chevaux en divagation dans les rues de notre village et les risques encourus, ils appliqueront la réglementation et verbaliseront les délits avec une amende de 120€ par cheval. Vérifier vos clôtures et merci de déposer en mairie vos coordonnées pour vous joindre avant leur intervention.

Enlèvements Ordures



Pour des raisons de respect des règles de sécurité du travail, et à la demande de l'URSSAF, seuls les conteneurs sont manœuvrés par le personnel des camions bennes.

Ce qui est placé à côté ne sera donc plus enlevé. De plus les cartons « ondulé », non recyclables par le SETOM, sont à déposer en déchetterie ou à placer dans le conteneur « jaune » en petite quantité.

Enlèvements des encombrants : **le mercredi 25 mai et mardi 29 Novembre**



HORAIRES

Utilisez vos engins à moteurs qu'aux horaires suivants :

Du lundi au vendredi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h30

Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

Le dimanche et les jours fériés : 10h à 12h



« Boubam et le Tamtam » Spectacle de Noël



Décoration Halloween

Garderie : une délégation des parents d'élèves a remis au maire le 12 janvier dernier, une pétition relative à l'augmentation des tarifs de la garderie pour l'année scolaire 2010-2011, demandant un retour à l'ancien tarif. Le maire a rappelé aux parents :

- les termes de la note d'information transmis aux parents lors de la rentrée, qui indiquait un déficit de fonctionnement de plus de 5 000€ soit 1/3 des dépenses de l'année 2009-2010. Ce n'était pas supportable pour les budgets communaux de St-Vigor et Fontaine.
- que les projections de cette année 2010-2011 montrent une réduction importante de ce déficit à environ 1 000€.
- en avril-mai, un nouveau bilan sera fait devant les délégués avec la simulation d'autres grilles tarifaires pour la prochaine année scolaire.



Restaurant Scolaire : à l'occasion de la semaine du goût qui s'est déroulée du 11 au 15 octobre sur le thème « dégustation de fruits frais et secs chaque jour », les enfants du restaurant scolaire ont pu découvrir : les physalis, les figues, l'ananas du Bénin, le kiwi, les dattes, les baies de Yoghi... préparés par nos cuisinières Catherine et Patricia.

Si certains n'osaient goûter, d'autres gourmands et fins connaisseurs en redemandaient. Le temps des repas est l'occasion pour les élèves de se détendre et de communiquer, il doit être un moment privilégié où toute l'équipe s'efforce de créer une bonne ambiance.

Suite aux circulaires des recommandations alimentaires pour 2012, notre restaurant scolaire applique déjà celles qui visent :

- à diminuer les apports lipidiques
- à augmenter les apports en fibres et vitamines
- à augmenter les apports en fer
- à augmenter les apports calciques

D'ici 2012, le bio représentera 20% de notre budget alimentaire.



L'opération « **tranquillité seniors** » a été présentée aux membres du Club du Rosey et aux anciens de la commune début décembre par le gendarme Pelletier, référent « seniors » de la brigade de Pacý. Ce **plan d'actions en faveur de la sécurité des personnes âgées** est mis en place pour les sensibiliser aux risques : cambriolages, vols à l'arraché, agressions et autres préjudices auxquels ils sont exposés. Dans le cadre de cette opération, les collectivités locales, les partenaires associatifs mais aussi les policiers et les gendarmes sont là pour les aider. Des patrouilles seront organisées lorsque les circonstances le justifieront et des affichettes et livrets de prévention « *Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes* » sont mis à leur disposition à la mairie, dans les brigades et commissariats.

Toute personne âgée isolée peut se signaler, au moyen d'un formulaire adéquat, auprès des services de police, de gendarmerie mais également auprès des services sociaux de leur mairie.



Les 17 gendarmes de la Brigade Territoriale Autonome de PACY-SUR-EURE ont pour mission première d'assurer la tranquillité et la sécurité des habitants des 23 communes du canton de Pacý et de 5 communes du canton d'Evreux Est : Fontaine-sous-Jouy, Gauciel, Jouy-sur-Eure, Miserey et St Vigor. A cet effet ils effectuent des patrouilles de prévention de proximité de jour et de nuit. Le gendarme Capobianco est notre référent, il est à votre écoute au **02 32 36 00 27**

Club du Rosey, le 11 janvier s'est tenu l'Assemblée Générale qui a renouvelé les membres du conseil d'administration : Claude Hébert présidente est entourée dans sa fonction d'Annie Nitot trésorière, Liliane Morin secrétaire et Patricia Bray fraîchement élue secrétaire adjointe en remplacement de Paulette Leribault qui n'a pas souhaité se représenter.

Pour les 34 adhérents, le club doit s'adapter aux évolutions et à l'environnement sociologique des nouveaux retraités pour les recevoir dans une structure où chacun trouve sa place et surtout son plaisir. Nous devons ouvrir ce chantier de réflexion avec l'ensemble des intervenants communaux et créer des passerelles inter-générationnelles dans nos activités.



Golf d'Evreux le 21 novembre 2010



Raclotte du 24 février

Le repas de fin d'année a eu lieu dans le restaurant du golf d'Evreux : un cadre idéal pour les 31 adhérents présents sur 34. Chaque année, nous organisons dans une ambiance chaleureuse repas, raclette et pique nique...

Le voyage 2011 du club s'effectuera fin septembre destination « Sardaigne », vous pouvez nous contacter pour que ce voyage devienne pour vous votre 1^{ère} activité avec le Club du Rosey. En attendant ce séjour en Italie, nous vous accueillons le **2^{ème} et 4^{ème} mercredi de chaque mois à partir de 14h30** salle communale de Fontaine.

Les activités de l'association ont repris au mois de septembre 2010 avec **63 adhésions** dans les différentes sections : **32** dans la section gym, **22** au tennis de table et **9** au dessin.

Bourse aux plantes du 31 octobre 2010

Elle a connu un succès mitigé. Elle a néanmoins permis aux personnes présentes d'échanger toutes sortes de plantes et boutures d'automne : rosiers, asters, graminées, iris, camomille, fraisiers et aussi de recueillir de précieux conseils auprès de jardiniers passionnés pour réussir une bonne reprise des végétaux. Cette activité est un moment d'échanges et de convivialité, basée sur la gratuité et non pas uniquement sur la « consommation ». Fontaine animation vous donne rendez-vous le **dimanche 1^{er} mai 2011** de 9 heures à 11 heures 30.

Autres activités :

Le 24 avril dernier un café poétique, réunissant quarante personnes avec visite de l'église et du moulin de Launay avec pique nique près du cours d'eau, a permis aux visiteurs de découvrir Fontaine-sous-Jouy. Un grand merci aux bénévoles qui ont organisé cette journée.

Foire à tout de Fontaine-sou-Jouy et soirée jeux et crêpes

La 2^{ème} foire à tout, malgré un temps maussade, a accueilli plus de cent exposants. Les ULM de Pascal Chedeville ont attiré un nombreux public pour les baptêmes de l'air, sensations garanties et un souvenir que les baptisés n'oublieront pas. Les chineurs ont pu s'offrir des fleurs des champs vendues au profit de plusieurs associations caritatives et de recherche. La recette de la soirée jeux et crêpes a servi aussi à aider ces associations dans leur action.

Nous remercions particulièrement toutes les personnes qui nous ont aidés à organiser ces manifestations demandant un gros travail de préparation et mise en place.

Nous faisons appel à toutes les personnes qui peuvent nous aider sur des manifestations identiques ou comme le festival des épouvantails en 2012.

« FOIRE à tout 2011 le dimanche 11 septembre »



ETAT CIVIL 2010

Elle est née dans la commune :

DÉVÉ-DERLON May-Lee, Ophélie, Léonie, Evelyne, Jocelyne,
24 février 2010



*C'est la troisième naissance sur notre commune depuis 1968
après Emmeline VRAIN le 12 juin 2008 et Laurine LETAILLEUR, le 28 janvier 2009*

Bienvenues aux nouveaux nés, nous avons enregistré les naissances de :

BOUTOUYRIE Noémie.....	22 janvier	CHERON Chloé.....	12 août
GILLE Lisa Dominique.....	29 avril	VRAIN Melissande.....	21 août
PETER Julie.....	2 mai	RIOU Solan.....	20 septembre
GOUPILLOT Evan.....	11 mai	DUFOSSE-BERNARD Luna.....	17 octobre
BAHADORI Bardia.....	23 mai	DOS SANTOS	
LEMPEREUR Matthéo.....	25 juin	RANDONNIER Estéban.....	25 octobre
MASSON Thiméo.....	4 juillet	VERNON Oliana.....	9 novembre
PECQUEU Camille.....	19 juillet	POZZA Milo.....	15 novembre

Nos félicitations avec nos vœux de bonheur aux mariés :

BLANCHARD Jacky et BOURNEUF Françoise...27 novembre 2010

WIECZOREK Laurent et DURY Patricia.....17 décembre 2010

Nos sincères condoléances aux familles de ceux qui nous ont quittés :

Mme Christiane GLEVAREC..... le 29 décembre M. Roland DUPUIS..... le 31 décembre



Simon Kasha, qui a réalisé cet épouvantail, nous a quitté l'été dernier dans sa 11^{ème} année. Durant sa longue maladie, les séjours passés à Fontaine dans la résidence secondaire familiale n'étaient pour lui que joie et sérénité.

Simon et sa soeur Sarah ont réalisé un documentaire photographique sur la manifestation des **épouvantails 2008**. Nous lui rendons hommage en exposant ce reportage sur notre site communal : www.fontainesousjouy.fr • rubrique galerie, en prélude du festival 2012.

Recherches généalogiques : les archives de l'Etat Civil antérieurs à 1902 sont consultables sur le site des archives départementales du Conseil Général : www.archives.cg27.fr

Les actes postérieurs à 1910 sont consultables en Mairie pour les membres de la famille exclusivement.

Pompier	☎18	☎ (portable) 118	Renseignements administratifs	39 39
Gendarmerie	☎17	☎ (portable) 117	Eau (CAPE) Urgence Dépannage	0 811 900 800
SAMU	☎15	☎ (portable) 115	EDF Dépannage	0 810 333 027
Cabinet médical	La Croix St-Leufroy	02 32 67 75 58	Transport scolaire	Emmanuelle Lemarié 06 76 91 31 26
Cabinet médical	Pacy	02 32 36 01 21	Transport à la demande	0 800 27 27 00
Médecin	Chambray	02 32 26 07 60	Fontaine Animation	M. Rio 02 32 36 72 02
Assistante sociale	Evreux/Netreville	02 32 39 57 53	Gymnastique	A. Plourd, M. Janot 02 32 36 74 16
ADEF 27	Aides à domicile	02 32 28 53 33	Tennis de tables	F. Desdion 02 32 26 39 32
ADMR de l'Eure	Aides à domicile	02 32 39 80 80	Dessin - Peinture	J. Becquet 02 32 36 12 79
Mairie de Fontaine		02 32 36 71 70	Club du Rosey	C. Hébert 02 32 36 71 47



LEGENDRE MICKAËL
Artisan couvreur **NEUF & RENOVATION**
Couverture - Zinguerie - Pose vélux
Ramonage - Étanchéité - Démoussage
www.legendrecouverture.com 06 13 24 29 35
8, rue des Forêts 27120 FONTAINE S/JOUY 02 32 26 98 82



Installation - Entretien
Dépannage - Ramonage
*Votre plombier,
chauffagiste !*
M. JOUEN Jérôme
02 32 24 30 42
28, impasse du Bois Morin - 27930 LE VIEIL EVREUX



Au Bon Pain d'Autrefois
M. et M^{me} DURIEU
Pains spéciaux
&
Pâtisserie
58, Grande Rue - 27120 CHAMBRAY
02 32 36 70 07
Tournée quotidienne sur Fontaine



RESTAURANT
BAR BRASSERIE
PÊCHE À LA TRUITE
Aperitif maison offert
sur présentation du bulletin été

MENUS RÉCEPTIONS
à partir de 10 personnes
sur réservation au préalable

CHEMIN DES SOURCES
27120 JOUY S/EURE
WWW.LES3ETANGS.COM
02 32 36 39 60

Claudie Burel-Hervé
ARTISAN TAPISSIER
LAURÉATE PROMOTION 1984

SIÈGES, LITERIE, SALONS TOUS STYLES
TISSU, ALCANTARA ET CUIR
RÉFECTION À L'ANCIENNE ET SEMI-TRADITIONNELLE
9, rue de l'ancienne forge 27120 FONTAINE-SOUS-JOUY **02 32 36 70 19**



Neige : rue du Prieuré



Arbre de Noël à l'école



Carrefour sous la neige



Voeux de la Commune le 8 janvier



Déneigement rue des Petits Bois



Rassemblement des enfants pour le 11 novembre



Repas des anciens Jovifontains